



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>43016</b>	De <b>Mme Laurence Vanceunebrock</b> ( La République en Marche - Allier )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Comptes publics
<b>Rubrique</b> >bâtiment et travaux publics	<b>Tête d'analyse</b> >Augmentation du carburant	<b>Analyse</b> > Augmentation du carburant.
Question publiée au JO le : <b>14/12/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>04/01/2022</b>		

### Texte de la question

Mme Laurence Vanceunebrock attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'augmentation du coût de l'énergie, particulièrement des carburants. Si la CNATP a salué la décision de repousser la suppression du gasoil non routier pour le BTP au 1er janvier 2023, la CNATP s'inquiète de ces augmentations. La charge financière induite si ces tarifs se pérennisent risque de déstabiliser de nombreux artisans. Elle lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement quant à son action vers les entreprises.